

Personnellement, je suis heureux d'occuper mon poste de député aujourd'hui et de participer à ce débat historique. Ma plus profonde satisfaction, et probablement le meilleur souvenir que j'aurai de mon stage de député sera d'avoir eu l'honneur d'appuyer de mon vote l'adoption d'un drapeau authentiquement canadien.

On reproche au premier ministre sa déclaration sur la liberté du vote. Mais de tous ceux-là qui lui lancent ce reproche, en est-il seulement un seul dont le vote soit affecté par cette déclaration?

Monsieur l'Orateur, je suis d'avis que tous les esprits sont maintenant suffisamment éclairés sur la question et qu'on devrait la mettre aux voix sans tarder davantage. J'ai le sentiment que plus on retardera la décision finale, plus on mettra en danger l'unité nationale.

Si, après la série de discours que nous avons entendus, il reste encore en cette enceinte des députés qui ne se sentent pas suffisamment informés ou éclairés sur la question, il faudra songer à amender la loi électorale et exiger de chaque candidat, en plus d'un dépôt de \$200, un test d'intelligence.

En raison du maintien de la réputation du Parlement et de ses membres, en vertu également des pouvoirs que possède le Parlement pour la bonne administration des affaires du pays, je me permets d'insister auprès des membres du gouvernement pour qu'ils prennent les mesures nécessaires pour mettre fin à ce débat et qu'ils adoptent, au besoin, les moyens extraordinaires.

Monsieur l'Orateur, vous pouvez être assuré que s'il était en mon pouvoir de présenter une motion tendant à imposer la règle de clôture, je le ferais avec grand plaisir, conscient qu'en ce faisant, je remplirais mon rôle de représentant du peuple canadien.

(Traduction)

**Des voix:** Le vote!

**M. l'Orateur suppléant (M. Batten):** L'honorable député de Wellington-Sud (M. Hales) a la parole.

**M. Hales:** Monsieur l'Orateur, l'honorable député qui vient de s'asseoir me permettrait-il de lui poser une question? Il a parlé à maintes reprises d'un «drapeau distinctif». Aurait-il objection à dire à la Chambre ce qu'il entend par le mot «distinctif»?

**L'hon. M. Dupuis:** Un drapeau sans Union Jack.

**M. Smallwood:** Voilà une importante déclaration de la part d'un ministre.

[M. Frenette.]

(Texte)

**M. Frenette:** Monsieur l'Orateur, pour répondre à la question de l'honorable député, je dois dire que je ne sais pas si c'est l'interprétation simultanée qui a mal fonctionné, mais à maintes reprises, j'ai parlé d'un drapeau authentique, et non pas distinctif. De toute façon, quel que soit le sens que l'interprète ait donné à mes observations, ce que j'entends par drapeau distinctif, c'est un emblème qui représente bien nos aspirations et ne comporte aucun signe d'allégeance à quelque pays étranger que ce soit.

(Traduction)

**Des voix:** Le vote!

**M. Rhéaume:** Monsieur l'Orateur, je fais appel au Règlement...

**Des voix:** Il est dix heures et demie.

**M. Rhéaume:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le ministre d'État (M. Dupuis) aurait-il l'obligeance de dire s'il est celui qui a prononcé la remarque que tout drapeau «distinctif» exclut l'Union Jack?

**Des voix:** Oui, qu'il le dise.

**L'hon. M. Dupuis:** Monsieur l'Orateur, je l'ai dit. Un drapeau distinctif ne renferme pas l'Union Jack, ni la fleur de lis... (Exclamations)... ni l'emblème d'aucun autre pays.

**M. Smallwood:** Vous devriez avoir honte de vous-même.

**M. Bigg:** C'était là vraiment un discours d'homme d'État.

**Des voix:** Le vote!

**M. l'Orateur suppléant (M. Batten):** A l'ordre! Si l'on veut poser des questions au sujet des travaux de demain, on pourrait le faire maintenant.

#### MOTION D'AJOURNEMENT ET DÉBAT

Une motion d'ajournement de la Chambre, aux termes de l'article provisoire 39A du Règlement, étant censée avoir été présentée:

(Texte)

L'AGRICULTURE—À PROPOS DES GRAINS DE PRO-  
VENDE POUR L'EST DU CANADA

**M. Marcel Lessard (Lac-Saint-Jean):** Monsieur le président, à la période des questions, cet après-midi, j'ai dit que l'honorable ministre des Forêts, (M. Sauvé) devrait nous informer de ses pourparlers avec les représentants de l'UCC du Québec, qui sont venus le rencontrer, vendredi dernier, pour discuter de certaines possibilités d'amender son projet